

# LA LETTRE DE \_\_\_\_\_ L'APCMA



JAKUB JURSAK



## Édito

### Ensemble vers l'adoption du programme de mandature

Le 28 septembre, le projet de mandature du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat sera présenté et soumis au vote des présidents rassemblés. Depuis janvier, les chambres de métiers se mobilisent pour bâtir un projet ambitieux, à la hauteur de leur mission et de leur objectif pour la compétitivité, la pérennité et le développement des entreprises artisanales. Les réflexions impulsées lors de leurs réunions leur ont permis de construire ensemble le socle de ce nouveau mandat et de travailler à l'élaboration d'un programme stratégique fort pour les cinq ans à venir. La mandature qui débute s'inscrit dans un contexte particulier. Elle coïncide en effet avec le renouvellement de nos dirigeants politiques : une opportunité pour notre réseau de maintenir la confiance instaurée avec le gouvernement et de placer l'artisanat au cœur de la société. C'est l'engagement que nous prenons !

**Bernard Stalter**  
Président de l'APCMA



### ▲ POLITIQUE DU RÉSEAU

## CMA : un réseau investi dans la relance économique du pays

Les chambres de métiers et de l'artisanat ont des propositions d'actions concrètes et une volonté partagée de mettre toutes les initiatives et idées au service du renouveau et de la reprise économique du pays.

### RÉPONDRE AUX DÉFIS DE DEMAIN

En s'engageant sur des projets structurants et innovants, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat **s'inscrit fermement dans la méthode annoncée par le Premier ministre et dans le mouvement de réforme que l'État souhaite porter**. Partenaires impliquées, les CMA seront force de proposition et porteuses de solutions sur de nombreux sujets. Le Gouvernement pourra s'appuyer sur leur expertise, leur compétence et leurs actions quotidiennes pour le développement du secteur de l'artisanat, pilier de notre économie et de nos territoires.

### MODERNISER L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Pour renforcer l'accompagnement des entreprises artisanales, les chambres de métiers proposent d'aller vers un **apprentissage modernisé** en rénovant son cadre légal, sa pédagogie et son accès par des dispositifs de **formation à distance et de modularisation des parcours**. Ceux-ci permettront de former plus vite, plus efficacement ; de mieux répondre aux besoins des entreprises artisanales et de lutter contre le chômage. Par ailleurs, elles s'engageront dans la **révision de leur offre de services** pour une meilleure performance de leur relation client et une meilleure qualité de leurs prestations. Enfin, elles accorderont une **place toute particulière au numérique**, source de nouvelles opportunités d'accompagnement des entreprises par le réseau et force d'avenir pour l'artisanat. Autant de priorités pour améliorer leur efficacité et démontrer, au plus haut niveau de l'État, leur volonté de contribuer à la relance collective du pays.

## Le chiffre

# 170

Depuis 2011, le Sénat est renouvelé par moitié, en deux séries, tous les trois ans. À ce titre, le 24 septembre prochain, cent soixante-dix sénateurs seront renouvelés. Parce qu'il est essentiel de sensibiliser celles et ceux qui voteront les prochaines lois au Parlement, les chambres de métiers restent mobilisées pour démontrer que l'artisanat est une force d'avenir et un atout pour la France.

## L'image



Le 3 août, Bernard Stalter a été reçu par le Premier ministre Édouard Philippe. Celui-ci a confirmé son désir d'associer le réseau à toutes les réflexions sur l'évolution des règles concernant les entreprises et notamment la réforme de la formation professionnelle. Bernard Stalter a réaffirmé la volonté du réseau d'agir aux côtés du Gouvernement en faveur de l'emploi et de la reprise de l'activité des entreprises.

## ▼ VISITE EN RÉGION

# L'économie de proximité : une priorité!

Mercredi 30 août, à l'initiative de Jean-Denis Meslin, président de la CRMA Normandie, Bernard Stalter, président de l'APCMA, et Hervé Morin, président du conseil régional de Normandie, se sont rencontrés à Charleval, dans l'Eure, pour échanger sur les enjeux de l'artisanat.



## BIENTÔT UNE CONVENTION ENTRE LA CRMA ET LA RÉGION

Cette rencontre a permis d'échanger avec l'ensemble des représentants des CMA de la région sur les enjeux du secteur de l'artisanat et les actions à entreprendre pour accompagner le développement des entreprises artisanales normandes. Ces échanges riches et constructifs aboutiront prochainement à la signature d'une convention entre la CRMA et la Région. Celle-ci portera notamment sur le renforcement de la compétitivité des 60 000 entreprises artisanales normandes, mais aussi sur les parcours de formation, l'apprentissage ainsi que la valorisation des métiers et filières artisanales.

## CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

Les échanges se sont poursuivis avec la visite de deux entreprises : la pâtisserie « Aux Saveurs retrouvées » et l'entreprise « Cadre en Seine », spécialisée dans l'encadrement haut de gamme. Toutes deux appuyées dans leur développement par la chambre de métiers et de l'artisanat de l'Eure, ces entreprises connaissent une activité croissante, créent des emplois et contribuent au développement économique local.

De telles coopérations sont importantes pour mieux répondre aux besoins des entreprises artisanales. Fort de son expertise, le réseau des CMA renforce son rôle en lien avec les collectivités afin de participer à l'identité et à l'attractivité des territoires. Son objectif : favoriser le développement de l'emploi et de l'artisanat.



Ci-dessus : visite de l'entreprise artisanale « Cadre en Seine », spécialisée dans l'encadrement haut de gamme. Ci-contre : la compétitivité des entreprises artisanales normandes était au cœur des riches échanges qui ont ponctué ce récent déplacement en région.

▼ COMMUNICATION

# Un nouvel outil désormais accessible : [www.apcma.fr](http://www.apcma.fr)



Engagée dans une démarche de digitalisation de l'information, l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat vient de mettre en ligne un nouveau canal de communication.

Accessible depuis peu, le nouveau site institutionnel [www.apcma.fr](http://www.apcma.fr) a pour objectif d'informer sur l'actualité de l'établissement national du réseau et de valoriser ses actions. On y trouve les prises de parole de son président, l'agenda de ses déplacements et rencontres, des photos, des vidéos.

Ce nouveau site favorise le partage et permet aux chambres de métiers et de l'artisanat de relayer directement l'information sur leurs réseaux sociaux. Pour bénéficier de l'actualité en temps réel, il est également possible de s'inscrire par mail et de recevoir la lettre d'information électronique.



Dédié à l'actualité de l'APCMA, ce site se distingue du portail [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr), en cours de refonte, dont la version rénovée assurera la promotion de l'offre de services et des actions du réseau des chambres de métiers.

 Pour en savoir plus : [www.apcma.fr](http://www.apcma.fr)

▼ RÉFÉRENCIEMENT DES ORGANISMES DE FORMATION

## Les CMA reconnues pour la qualité de leurs formations !

Engagé dans une démarche qualité, le réseau des chambres de métiers est désormais référencé sur Datadock.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, pour bénéficier de financements, chaque formation doit être réalisée par un organisme référencé par un financeur et répondre aux critères de qualité définis par la loi du 5 mars 2014. Pour ce faire, les financeurs ont décidé de créer Datadock, une base de données destinée à simplifier le référencement des organismes de formation. Les CMA ont réalisé un important travail pour répondre aux vingt et un critères imposés et ainsi prouver leur conformité aux exigences de qualité prévues par la loi. À noter que le Centre de formation de l'APCMA a également été référencé. Les CMA en tant qu'organismes de formation sont reconnues au travers de labels régionaux et nationaux. Une nouvelle occasion de valoriser la richesse et la qualité des prestations fournies.

 Pour en savoir plus : [www.data-dock.fr](http://www.data-dock.fr)



## Le mot Réussite



CPCCAF

Organisée du 3 au 5 juillet par la CMAR Pays de la Loire, délégation Vendée, avec l'appui des collectivités territoriales ligériennes et de l'APCMA, la onzième édition des ateliers de la coopération consulaire de la CPCCAF (Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones) a été un succès. Ces ateliers ont permis de fixer une feuille de route claire, afin de consolider les acquis, élargir les champs d'intervention et enrichir le contenu de l'offre de coopération économique du réseau des CMA avec les pays de l'Afrique francophone.

3

## Relève



L'Équipe de France des Métiers 2017 a été reçue le 29 août par la ministre du Travail. Soutenus par les CMA, les trente-neuf compétiteurs représenteront la France lors de la compétition internationale des Olympiades des métiers, du 14 au 19 octobre à Abu Dhabi.



## L'agenda

— 25-26 septembre

### Salon SME

Paris

Rendez-vous au Palais des Congrès de Paris pour cet événement dédié aux créateurs et dirigeants de petites entreprises dont l'APCMA est partenaire.

#SalonSME

— 14-19 octobre

### Olympiades des Métiers

Abu Dhabi, Émirats arabes unis

Soutenue par le réseau des CMA, l'équipe de France des métiers participera aux épreuves internationales qui se tiendront en octobre prochain.

#ODM2017

— 2-5 novembre

Paris

### Salon international du patrimoine culturel

L'édition 2017 aura lieu au Carrousel du Louvre autour du thème « Patrimoine et tourisme culturel ».

[www.patrimoineculturel.com](http://www.patrimoineculturel.com)

— 15 novembre

### Stars & Métiers : date limite des candidatures

Partout en France

Dans le cadre de ce prix remis à neuf, les jurys régionaux ont jusqu'au 15 novembre pour transmettre leurs quatre meilleurs dossiers au niveau national.

#starsetmetiers

— 5-6 décembre

### Réunion des secrétaires généraux et assemblée générale ordinaire

Paris

Les présidents et secrétaires généraux du réseau des CMA se réuniront pour débattre des sujets d'actualité et définir les positions communes.

## Niort : temps fort de la rentrée des CMA

Les 27 et 28 septembre, les présidents et secrétaires généraux se réuniront à Niort pour un des temps forts de leur rentrée. La première journée sera consacrée à un séminaire qui leur permettra de débattre de l'ensemble des sujets d'actualités et de finaliser le projet de mandature qui sera soumis au vote des présidents le lendemain, lors d'une assemblée générale extraordinaire. Élaboré par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, ce programme intègre le résultat des réflexions menées en commun depuis le début de l'année. Il prend en compte les propositions et contributions issues des différentes rencontres qui se sont tenues pour définir les priorités du réseau et fixer le cap des cinq années à venir.



## Erasmus + fête ses trente ans !

Les 13 et 14 octobre, l'Europe célébrera les trente ans d'Erasmus. Pour marquer cet anniversaire, des moments forts seront organisés partout en Europe et notamment en France. Jusqu'au 21 octobre, l'Erasmus sillonnera les routes pour sensibiliser de nouveaux publics à la mobilité internationale et aux possibilités et avantages qu'elle procure. Il fera notamment étape le 29 septembre à l'Institut des métiers de l'artisanat de la CRMA Nouvelle-Aquitaine et, le 9 octobre, à l'Espace formation des métiers de l'artisanat (EFMA) de la CMA de l'Isère. En complément, les différents acteurs, parmi lesquels le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, organiseront de nombreuses manifestations les 13 et 14 octobre. Une occasion de promouvoir la diversité des projets d'échanges européens et leurs bénéfices pour les jeunes.

**i** Pour en savoir plus : [www.generation-erasmus.fr/erasmus-30-ans](http://www.generation-erasmus.fr/erasmus-30-ans) - #ErasmusDays

## Une semaine pour entreprendre grâce à l'artisanat



Du 17 au 24 novembre, les chambres de métiers et de l'artisanat organisent, partout en France, la **Semaine nationale de la création-transmission d'entreprises artisanales**. Avec pour thème « Une semaine pour entreprendre grâce à l'artisanat », cette dix-septième édition permettra aux futurs créateurs de s'informer et mettra en relation des cédants avec des candidats à la reprise. Premier réseau d'accompagnement des créateurs et repreneurs, les CMA sont reconnues pour leur savoir-faire et leur expertise. Par un dispositif d'appui de qualité et des services sur mesure, elles suivent avec efficacité les porteurs de projets tout au long de leur parcours : un élément clé de la pérennité des entreprises artisanales.

**i** Pour en savoir plus : <http://creation-transmission.artisanat.fr> - #SNCT2017



La Lettre de l'APCMA - Bimestrielle - Directeur de la publication : Bernard Stalter - Rédacteur en chef : François Moutot - Rédaction : Sylvie Emond - APCMA - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél. : 01 44 43 10 00 - [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) - Diffusion : Loïc Langlo ([langlo@apcma.fr](mailto:langlo@apcma.fr)) - Tél. : 01 44 43 10 91 - Fax : 01 44 43 10 46 - Tirage : 4 000 exemplaires - Éditeur délégué : Edimétiers - Tél. : 03 87 69 18 18 - Impression : Socosprint (88) - ISSN 1950-8093. Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat : 0825 36 36 36

RETROUVEZ L'APCMA SUR